
GRUPE DE TRAVAIL – ENJEUX EUROPÉENS (GT EUROPE)

MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL

Mission du GT « Enjeux européens » : attractivité, souveraineté et influence

Le groupe de travail « Enjeux européens » a pour mission d'œuvrer à la réalisation des objectifs suivants de la stratégie nationale des moyens de paiement 2025-2030 :

- Soutenir les projets de solutions pan-européennes et nationales de paiement (objectif 11), en coopération avec le GT Innovation ;
- Œuvrer au renforcement de l'écosystème SEPA (objectif 12) ;
- Préparer l'éventuelle émission d'un euro numérique de détail (objectif 13) ;
- Développer l'influence française en Europe et à l'international (objectif 15).

L'Union européenne (UE) est forte d'un écosystème des paiements ouvert, qui bénéficie d'une concurrence de marché dynamique et porteuse d'innovations. L'intégration européenne des paiements est bien avancée, puisqu'avec la zone Euro, une monnaie unique fiduciaire est présente dans 20 États-membres sur les 27 que compte l'UE. Les échanges en monnaie scripturale sont également rendus possibles par l'espace SEPA pour les virements et les prélèvements. Toutefois, cette intégration est inachevée, notamment pour les paiements du quotidien, notamment par carte et sur internet, du fait d'une dépendance forte aux acteurs extra-européens et de l'absence à ce jour de solution locale à portée paneuropéenne.

Dans un contexte économique et géopolitique bouleversé par plusieurs crises majeures, l'écosystème français des paiements doit montrer sa capacité à poursuivre son intégration européenne. La mobilisation de la Place française est essentielle à la réussite de projets à dimension pan-européenne et à la consolidation d'acteurs industriels pour garantir la capacité du marché à déployer de nouvelles solutions adaptées aux besoins des utilisateurs européens, sans dépendre des stratégies de développement d'acteurs internationaux.

Dans la mesure où les paiements domestiques restent largement prépondérants dans l'ensemble des flux, les enjeux d'attractivité et de souveraineté en matière de paiements se posent également au niveau national. La France peut se prévaloir de plusieurs atouts majeurs, dont le réseau de paiement par carte CB et le système de paiement d'importance systémique opéré par STET, qui sont tous deux les plus importantes infrastructures nationales en termes de flux au niveau européen. Il est nécessaire de conforter ce positionnement, mais aussi d'identifier leurs relais de développement, tant au niveau national qu'europpéen, pour assoir leur position en tant qu'acteurs industriels majeurs de l'Europe des paiements.

Plusieurs projets politiques, réglementaires et industriels sont par ailleurs structurants pour le futur des services des paiements en France et en Europe, qu'il s'agisse de la réflexion de l'Eurosystème pour l'émission d'un euro numérique de détail ou des travaux d'évolution réglementaire, comme la révision de la 2^e directive européenne sur les services de paiement (DSP2). Il est primordial de mobiliser les acteurs de marché français dans un effort coordonné de contribution à ces travaux européens. Aussi, le GT Europe est l'instance de référence pour définir et porter la position du marché français au niveau européen, et œuvrer ensuite à la bonne mise en application des textes.

Le GT Europe est également le relai principal entre la Communauté française des paiements transfrontières (CFPT) et le CNMP pour la mise en œuvre de l'objectif n°4 de la stratégie visant à rendre les paiements transfrontières plus rapides, transparents et moins coûteux.

Animation

L'animation du groupe est confiée conjointement :

- **à la Banque de France**
- **et à la Direction générale du Trésor**